

ANNEXE III – Auto-questionnaire de santé pratiquant

Vous êtes invité à remplir ce questionnaire qui indiquera la conduite à tenir préalable au renouvellement d'une licence sportive ou à l'inscription à une manifestation sportive pour les personnes de moins de 50 ans désirant pratiquer une activité physique et sportive (sauf les sports à risque* et le handisport).

Répondez aux 9 questions suivantes par oui ou par non.	OUI	NON
<u>DEPUIS votre dernière visite médicale de non contre-indication à la pratique sportive ou durant les 12 derniers mois :</u>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous éprouvé une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise, à l'effort ou après l'effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous présenté un épisode de respiration sifflante ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Après la survenue d'un problème osseux, articulaire ou musculaire, conservez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous repris votre pratique sportive habituelle après un arrêt d'au moins 4 semaines pour des raisons de santé <u>sans</u> avoir consulté un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Avez-vous interrompu actuellement votre pratique sportive pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Avez-vous été opéré ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Avez-vous débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONDUITE A TENIR :

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin avec ce questionnaire, et lui demander un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Vous pouvez demander le renouvellement d'une licence sportive ou vous inscrire à une manifestation sportive sans fournir un nouveau certificat médical, en présentant la **Déclaration d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives** ci-après :

.....
Déclaration d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives

« Après avoir rempli l'auto-questionnaire, je soussigné(e)
Né(e) leme déclare apte à la pratique des activités physiques et sportives
dans le cadre fédéral ou lors des évènements sportifs ».

Date

Signature

*Les sports à risques sont établis à l'article 5 de l'arrêté n° 200 CM du 15 février 2018 comme suit : La plongée subaquatique ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté, l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef, à l'exception de l'aéromodélisme ; Le rugby à XV, rugby à XIII, rugby à XII, rugby à X, rugby à VII, rugby à V ; Le football américain à XI, football américain à VIII, américain à XI, football américain à VIII.